



Office de Tourisme des Vallées d'Ax

Conseil d'Administration

mercredi 30 novembre 2016 – 18h30 – Luzenac
procès-verbal

Feuilles de présence et pouvoirs en annexes.

Ordre du jour :

- 1) **Projet de création d'un office de tourisme intercommunautaire**
- 2) **Questions diverses**

Laurent Boquet, président, introduit ce conseil en soulevant la forte implication de Sylvie Couderc en termes d'énergie, de temps de travail et de réunions pour ce projet de fusion. Il rappelle le contexte de la Loi NOTRe, regroupant les communautés de communes du Donezan, des Vallées d'Ax ainsi que d'Auzat-Vicdessos (« Haute Ariège »), et le souhait exprimé en amont par les socio-professionnels de Tarascon, d'avoir un Office de Tourisme intercommunautaire Haute Ariège et Tarascon.

1) **Projet de création d'un office de tourisme intercommunautaire :**

Sylvie Couderc, directrice, présente l'étude réalisée en collaboration avec Frédéric Beretta, consultant FB Ingénierie Tourisme et Territoires. Le projet a été élaboré à partir des réflexions menées dans les 4 groupes de travail : élus ; responsables des OT ; acteurs économiques et salariés des 3 OT. Il s'agit du document présenté la veille en comité de pilotage composé des présidents et directeurs des 4 communautés de communes, les présidents des 3 OT, du président du Syndicat tourisme ainsi que le directeur de l'ADT Ariège.

Voir le document de présentation en annexe.

Slide 16.

Présentation des choix 1 (nouvelle association) et choix 2 (modification de l'OT des Vallées d'Ax).

Le choix 2 pour modifier l'association de l'actuel OT des Vallées d'Ax est validé avec tous les avantages listés (continuité de services, simplification administrative, immatriculation conservée, maintien des contrats de la structure et maintien des exonérations de charges ZRR).

Slide 18.

A.11 « Cumul budgétaire »

Laurent Boquet attire l'attention des membres du CA sur le fait qu'il s'agit d'une « photo » des budgets des 3 OT et non d'un budget prévisionnel.

Au vu de cette photographie, le regroupement des 3 OT engendre un budget modeste. Le défi sera de communiquer sur le futur territoire touristique avec des dotations à la baisse.

Sylvie Couderc détaille les subventions des collectivités territoriales, pour l'OT des Vallées d'Ax :

- 390 000€ versés par la Communauté de Communes des Vallées d'Ax pour le financement global
- 23 000€ versés par la Communauté de Communes des Vallées d'Ax pour la ligne trésorière
- 54 000€ versés par la Communauté de Communes des Vallées d'Ax pour les projets touristiques
- 60 000€ versés par les communes d'Ax les Thermes, Luzenac, Les Cabannes et Aston et RENVA,
- 20 000€ versés par le Conseil Départemental de l'Ariège

Se pose la question de la pérennité des deux dernières subventions dans le futur OT ?

Un arrêt des comptes a été demandé au 30 novembre pour les 3 OT. Cela engendre une intervention supplémentaire auprès de KPMG, cabinet d'expert-comptable et commissaire au compte de l'OT des Vallées d'Ax.

Slide 20.

A.12 Les modalités de gouvernance de l'office de tourisme intercommunautaire.

Laurent Boquet précise que l'idée est d'avoir un représentant avec un suppléant par collège dans le bureau et d'avoir également un équilibre au niveau de la représentativité territoriale.

Le renouvellement tous les 3 ans d'1/3 des membres du CA assure à la fois une dynamique et une continuité.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de prise de décision suite au Comité de pilotage du 29 novembre, pour la création de cet OT intercommunautaire.

La condition de la CC de Tarascon est de dissoudre le Syndicat de développement « Auzat-Vicdessos Tarascon ».

Laurent Boquet rappelle que ce projet de fusion permet une mise à plat pour les actions du futur OT et l'ensemble du personnel est prêt à travailler ensemble.

Sylvie Couderc met l'accent sur le fait que l'équipe de l'OT Auzat-Vicdessos Tarascon vit un contexte difficile avec l'absence de direction depuis le départ d'Alain Leplus il y a 1 an environ, le changement de présidence et l'incertitude quant à leur environnement de travail au 1^{er} janvier 2017.

Selon Marie-Agnès Rossignol, vice-présidente déléguée, on peut tout de même faire les démarches pour faire évoluer notre association avec les 3 OT.

Pierre Peyronne souligne que la force de ce projet est qu'il est porté par les socio-professionnels et non les élus. Il s'agit de mettre en avant ce qu'on obtient avec cette fusion.

Georges Vigneau pose la question de la subvention de 20 000€ du Conseil Départemental de l'Ariège à chaque OT pour 2017 ?

Karine Orus Dulac propose de se renseigner auprès du Conseil Départemental à ce sujet.

Décision : Projet de création d'un Office de Tourisme intercommunautaire - voté à l'unanimité

2) Questions diverses :

Bien que le comité de pilotage n'ait pas approuvé ce projet de création d'un OT intercommunautaire, il faut tout de même présenter cela à l'ensemble des adhérents de l'OT des Vallées d'Ax.

Décision : Faire un Conseil d'Administration, une Assemblée Générale ainsi qu'une l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2016 - voté à l'unanimité.

A Ax-les-Thermes, le 8 décembre 2016

Le Président
Laurent Boquet



Le secrétaire
Arnaud Diaz

